

Vu(e) par : le :

Décision :

A

R

LA

P (4)

T (6) (pour examen)

Antenne ALPA
 9, rue de la Vologne
 54520 LAXOU
 Tél : 03.83.93.34.07
 Fax : 03.83.93.34.95
 alpa.is4a@wanadoo.fr

Dossier de candidature à la formation de

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL

PRODUITS ALIMENTAIRES

AGROFOURNITURES

**Par apprentissage en 2 ans
 (Titulaire d'un bac)**

Photo

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

I - ETAT CIVIL

NOM

Nom de jeune fille

Prénoms

Date de Naissance **Lieu**

N° Sécurité Sociale

Nationalité

Adresse

Code postal et ville

Tél. fixe. : **Tél. port. :**

Email :

Situation de famille **Célibataire - Marié(e)**

Autre (à préciser) :

Nombre d'enfants à charge

II - FORMATION

Indiquez précisément toutes les formations suivies, année par année, depuis l'entrée dans le cycle secondaire

Etablissement(s) fréquenté(s)	Année scolaire	Diplôme préparé Formation suivie	Obtenu Oui/Non

Langues vivantes :

1ère langue

Nbre d'années

2ème langue

Nbre d'années

Séjours à l'étranger Dates Durée Pays

--	--	--	--

III – STAGES EN COURS DE FORMATION (non rémunérés)

Entreprise/ Organisme	Adresse	Dates		Objectif ou objet du stage
		du	au	

IV - ACTIVITES PROFESSIONNELLES REMUNEREES (en tant que salarié(e) ou en tant que travailleur indépendant)

Employeur(s)	Adresse	Dates		Qualifications
		du	au	

V - Situation actuelle : Vous êtes

- Etudiant(e) ou en cours de scolarité
- Inscrit(e) comme demandeur d'emploi au Pole Emploi (préciser depuis le)
Percevez-vous une indemnité chômage ? OUI NON
Jusqu'à quelle date ?
- Salarié(e): employeur actuel :
.....
- Aide familial(e) ou conjoint(e) d'exploitant
- Autre (préciser) :

VI - RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Avez-vous le permis de conduire : OUI NON
Date :
Lieu :
- Avez-vous un véhicule ? OUI NON
- JAPD effectuée : OUI NON

Comment avez-vous eu connaissance de la formation BTS TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS ALIMENTAIRES OU AGROFOURNITURES PAR APPRENTISSAGE ?

- La presse (préciser).....
- Le Pole Emploi : quelle agence
- Un centre de formation
- Votre employeur
- Autre (préciser).....

VII - L'APPRENTISSAGE

* Je connais une entreprise en agrofournitures ou en agroalimentaire susceptible de me prendre en apprentissage OUI NON

Si oui :

NOM de l'entreprise
Adresse
N° de téléphone

* Avez-vous déjà signé un contrat d'apprentissage ? OUI NON

Si oui :

NOM de l'entreprise
NOM du maître d'apprentissage
Adresse
N° de téléphone

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de déroulement de la formation et je certifie sur l'honneur que tous les renseignements ci-dessus sont exacts.

Fait à _____, le _____
Signature,

Dossier à retourner à :

is4a
9, rue de la Vologne – Bât F
54520 LAXOU

Contacts :

Animateurs pédagogiques : Olivier DECKER
Coordinatrice alternance : Véronique ANDRE
Tél. 03.83.93.34.07 Fax 03.83.93.34.95
e-mail : alpa.is4a@wanadoo.fr -
Site internet : <http://www.alpa-is4a.fr>

opération mise
en œuvre par le



LE BTS TECHNICO-COMMERCIAL EN APPRENTISSAGE

C'est :

- ① Une formation pour des jeunes motivés
- ② L'apprentissage d'un métier
- ③ Une formation diplômante
- ④ Un niveau supérieur en 2 ans
- ⑤ Une formation rémunérée
- ⑥ Un environnement professionnel
- ⑦ Une formation en alternance

① UNE FORMATION POUR DES JEUNES MOTIVES

Pour suivre le BTSA en apprentissage, il faut :

- * être très motivé par le commerce et avoir un projet professionnel, une envie de vendre, de commercialiser des Produits Alimentaires (à tous les niveaux du circuit de distribution) ou des produits de l'Agrofourniture (tous les produits dont ont besoin les exploitations agricoles pour fonctionner),
- * avoir 18 ans minimum et 25 ans maximum (moins de 26 ans),
- * posséder un diplôme de BAC ou de BTA,
- * avoir le permis de conduire (ou s'engager à le passer dans les 3 mois suivant l'inscription),
- * satisfaire à des tests d'entrée :
 - tests de niveaux (maths, langues, français),
 - tests de culture générale,
 - entretien de motivation.

② L'APPRENTISSAGE D'UN METIER

➡ La moitié de la formation se déroule en entreprise, au côté des professionnels. Cela vous permet d'être opérationnels à la sortie de la formation.

➡ Parce que nous connaissons les besoins des entreprises, notamment des entreprises lorraines,

➡ Parce que nous formons avec succès depuis 14 ans des vendeurs, des acheteurs, des chefs de rayon,

➡ Durant la formation, les jeunes sont en confrontation permanente avec les réalités professionnelles,

➡ A l'issue de notre formation, vous pouvez afficher sur votre curriculum-vitae 2 années d'expérience professionnelle

NOUS AFFIRMONS QUE CETTE FORMATION EST UNE REELLE PORTE OUVERTE SUR LE METIER

Le BTS TRADICOPA ouvert en Lorraine à l'is4a en 1987, a été transformé par le Ministère de l'Agriculture en 1990 en BTS Technico-Commercial. Depuis, le seul établissement de Lorraine à préparer à ce diplôme pour tout le secteur agro-alimentaire, reste l'is4a à LAXOU, que ce soit en formation pour adultes ou en apprentissage, et pour le Technico-Commercial Agrofournitures aussi, que ce soit en Formation pour adultes ou par apprentissage.

Sur les 12 promotions BTSA formées à l'is4a une rapide enquête a été réalisée sur le devenir des stagiaires, pour mesurer l'adéquation entre cette formation et le besoin des entreprises. Il ressort de cette enquête que :

- 55 % des anciens stagiaires exercent une activité commerciale dans le secteur agro-alimentaire, ou agro-fournitures,
- 16 % des anciens exercent une activité commerciale dans d'autres secteurs,
- 20 % ont une autre activité professionnelle,
- 2 % sont en formation,
- 7 % sont demandeurs d'emploi.

③ UNE FORMATION DIPLOMANTE

L'équipe pédagogique de l'is4a mène depuis 1987 des formations de niveau Bac à Bac + 3 avec un taux moyen de réussite supérieur à 80 %.

La formation proposée en apprentissage permettra d'obtenir le diplôme :

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL

Ce Brevet de Technicien Supérieur Agricole est délivré par le Ministère de l'Agriculture à l'issue d'un examen national (50 % de la note) et d'un contrôle continu effectué dans notre établissement (50 % de la note).

Ce diplôme est spécialisé en Produits Alimentaires (produits carnés, produits laitiers, fruits et légumes, produits amylacés et sucrants, ...) ou en Agrofournitures (production animale, végétale, machinisme, ...).

④ UNE FORMATION EN DEUX ANS

Au cours des deux années scolaires, les apprentis fréquentent le centre pendant :

- **21 semaines la première année et**
- **21 semaines la deuxième année + 1 semaine d'examens**

Durant ces semaines en centre (du Lundi au Vendredi), les apprentis ont des cours, travaux dirigés et travaux pratiques, permettant un enseignement à rythme progressif et adapté.

Le programme des études se décompose selon les domaines suivants (*):

Cours et travaux dirigés	Durée
<u>Traitements de données :</u>	
Mathématiques appliquées et statistiques	60 h
Informatique	40 h
<u>Techniques d'expression, de communication, d'orientation et de documentation</u>	
Langue étrangère	110 h
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	160 h
<u>Environnement économique</u>	
Sciences économiques sociales et juridiques	80 h
Gestion	80 h
Economie d'entreprise	50 h
<u>Enseignements scientifiques et techniques</u>	
Mercatique	90 h
Transactions commerciales	90 h
Complément technique et commercial en langue vivante	80 h
<u>Modules spécifiques à la spécialité</u>	
Connaissances scientifiques, technologiques fondamentales et appliquée	215 h
Economie et techniques commerciales de la spécialité produits alimentaires et produits de l'agro-fouritures	100 h
Projet commercial et actions professionnelles	40 h
EPS (Education physique et sportive)	70 h
MIL (Module d'initiative Locale : technique approfondie de recherche de stage et d'emploi)	100 h
Activités pluridisciplinaires	135 h
TOTAL	1 500 h

(*) (sous réserve de modifications pour la prochaine rentrée)

⑤ UNE FORMATION REMUNEREE

L'Apprentissage réside dans la conclusion d'un contrat entre trois parties :

- ➔ une entreprise,
- ➔ un jeune,
- ➔ un centre de formation.

Ce contrat d'une durée de 2 ans, est un contrat de travail, de type particulier. L'entreprise rémunère donc l'apprenti sur la base du barème suivant (en pourcentage du SMIC)

	18 - 20 ans	21-25 ans
1ère année	41 %	53 %
2ème année	49 %	61 %

L'apprenti est exonéré de charges sociales. Le barème décrits les niveaux de salaires nets.

De plus cette formation est gratuite. Il reste à la seule charge de l'apprenti les frais dus aux déplacements exceptionnels (salons, semaine de ski dans le cadre de l'EPS en 2^{ème} année)

⑥ UNE FORMATION DANS UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE

- ➔ L'**is4a** est l'association de trois partenaires de la formation:
 - l'ALPA
 - le Centre Consulaire de Formation
 - la Chambre d'Agriculture et son service formation
- ➔ L'**is4a** forme depuis 1987 des commerciaux de l'agro-alimentaire et depuis 1996, des technico commerciaux de l'agrofourriture.
- ➔ L'**is4a** est situé à Laxou à l'Espace Agricole Lorrain, parmi les organismes professionnels Agro-Alimentaire Lorrains.
- ➔ L'**is4a** utilise au mieux les nouvelles technologies éducatives, l'informatique et l'audiovisuel notamment, pour améliorer la professionnalisation de ses stagiaires.
- ➔ L'**is4a** fait appel à de nombreux enseignants et professionnels pour renforcer son équipe et délivrer une enseignement proche du monde professionnel.

Le corps enseignant est composé de professionnels choisis pour leurs connaissances dans un domaine précis, et leur volonté de transmettre ces connaissances. A titre d'exemple, on peut noter parmi notre équipe pédagogique de l'année dernière :

Philippe ALIBERT	Gestionnaire d'Entreprise à caractère social
Véronique ANDRE	Institut Supérieur des Forces de Vente et, DESE Diplôme d'Etudes Supérieures Economiques- CNAM
Olivier DECKER	Ingénieur ENSAIA
Cécile VALLANCE	DESS Audit et Conseil en Gestion de l'Entreprise Agricole
Olivier MEUNIER	Maîtrise de Lettres et CAPES d'Espagnol
Frédéric PIERLOT	Ingénieur ENSAIA
Martine ROBERT	Maîtrise d'anglais
Véronique SOL	Maîtrise de biologie
Philippe WEIMANN	Master Information et communication des Entreprises et des Organisations

⑦ UNE FORMATION EN ALTERNANCE

Le BTS en apprentissage permet un aller et retour permanent entre **les aspects théoriques** enseignés en cours et **la pratique** vécue en entreprise.

Ainsi, chaque cours retrouve un écho dans les périodes en entreprise, où chaque apprenti peut **mettre en application** ce qu'il a appris en centre.

Il y a un contact régulier entre le **tuteur en entreprise**, véritable formateur qui s'est engagé à encadrer l'apprenti, et le **formateur correspondant** à l'is4a, qui suit particulièrement l'apprenti en centre.

Les séquences sont définies pour permettre la progression des connaissances en respectant les exigences de l'entreprise.

Le calendrier **prévisionnel** des séquences est le suivant :

RENTREE			mi SEPTEMBRE 2009		
Du	début Septembre 2009	au	mi Juillet 2010	Alternance 15 jours/mois en centre	
Du	mi Juillet 2010	au	début Septembre 2010	Période en entreprise temps plein	
Du	début Septembre 2010	au	Fin Juin 2011	Alternance 15 jours/mois en centre	
Du	fin juin 2011	au	Fin de contrat 2011	Période en entreprise temps plein	

Les contrats d'apprentissage peuvent être signés entre le début juin 2009 et le début décembre 2009

Les congés payés sont pris sur le temps en entreprise.

L'AGREMENT DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

L'entreprise qui embauche un apprenti doit assurer une réelle formation pratique : d'où l'obligation d'être agréée préalablement par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, après avis de la Chambre d'Agriculture, ou de la Chambre de Métiers ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

CONDITIONS D'AGREMENT DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Etre majeur ou émancipé,

- Présenter des garanties de moralité (de l'Employeur et du Formateur). Les Maîtres d'Apprentissage doivent participer aux éventuelles journées d'information organisées par les C.F.A. suivant les conditions du Comité Départemental.

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent au BTS dans le secteur commercial avec 3 ans d'expérience professionnelle ou à défaut avoir plus de 5 ans d'expérience professionnelle en relation avec le métier technico-commercial.

L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans mais tout changement intervenant dans l'entreprise doit être signalé.

(sous réserve de modifications des textes)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

POUR TOUS LES CANDIDATS :

- une photocopie du diplôme du baccalauréat (ou du relevé de notes si le diplôme n'a pas été encore reçu)
- une photocopie du livret scolaire ou bulletins trimestriels de la dernière année scolaire
- le certificat de recensement ou de participation à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense,
- une photocopie de votre carte d'identité, carte de séjour, ou passeport (recto verso)
- une photocopie de votre attestation de carte vitale
- 4 photos d'identité récentes (dont 1 pour le dossier),
- 6 timbres, **autocollants obligatoirement**, au tarif normal urgent (timbres rouges)
- une lettre sur papier libre expliquant les motivations à suivre la formation demandée,
- un CV

Pour tout renseignement, contacter :

is4a
9 rue de la Vologne – Bât F
54520 LAXOU
Tél. 03.83.93.34.07 Fax 03.83.93.34.95
e-mail : alpa.is4a@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.alpa-is4a.fr>